

Inspection pédagogique régionale

Versailles, le 17 septembre 2024

·

L'Inspection Pédagogique Régionale

Etablissement et Vie Scolaire

Bureau des Doyens des IA-IPR

Affaire suivie par:

Rachel LE LAMER-PAVARD, Doyenne des IA-IPR Ludovic GOREAU, Vice-Doyen des IA-IPR Maud CHAREYRON, Vice-Doyenne des IA-IPR

 ${\tt Courriel:} \underline{\tt ce.ipria@ac-versailles.fr}$

Mesdames et Messieurs les Professeures et Professeurs, les conseillères et conseillers principaux d'éducation

L'équipe des IA-IPR EVS

Emmanuel Roy (emmanuel.roy@ac-versailles.fr)
Marie-Hélène Aubry (marie-Hélène.Aubry@ac-versailles.fr)
Julie Clot-Ourghanlian (Julie-Suza.Clot@ac-versailles.fr)
Béatrice de Lavalette (Beatrice.De-Lavalette@ac-versailles.fr)
Karine.Froment (Karine.froment@ac-versailles.fr)

Nathalie Gaudio (nathalie.gaudio@ac-versailles.fr)

Pascal Gille (pascal.gille@ac-versailles.fr)

Anne-Laure Grandiaud (anne-laure.grandiaud@ac-versailles.fr)

Pascale Le Gall (<u>Pascale.Le-Gall@ac-versailles.fr</u>)
Catherine Lion (<u>Catherine.lion@ac-versailles.fr</u>)
Gaëlle Parvillers (<u>Gaelle.Parvillers@ac-versailles.fr</u>)
Cécile Reman (<u>Cecile.Reman@ac-versailles.fr</u>)
Pierre Ruello (<u>Pierre.Ruello@ac-versailles.fr</u>)
Corinne Subileau (<u>Corinne.Subileau@ac-versailles.fr</u>)

Corinne Subileau (<u>Corinne.Subileau@ac-</u>

Rectorat de Versailles 3, boulevard de Lesseps 78017 VERSAILLES S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Les Jeux olympiques et paralympiques qui s'achèvent nous ont collectivement confortés dans un double engagement : engagement en faveur de l'inclusion et de l'acceptation de toutes les différences qui nous enrichissent; engagement pour la culture dans sa diversité, sa créativité et sa dimension émancipatrice. La joie partagée de ces jeux, nous avons tous et toutes à cœur de la conserver et de la faire vivre au sein de l'école, où se nouent tout autant goût de l'effort et émerveillement de la réussite. Cet épisode heureux nous invite à poursuivre notre action pour reconnaître la singularité des parcours individuels, construire ensemble une collectivité soutenante, promouvoir la fonction positive de l'erreur et du tâtonnement dans les apprentissages.

Un engagement en faveur du bien-être et de la cohésion en établissement

Notre école continue de viser l'union de la réussite et du bien-être, une réussite pensée comme indissociable du plaisir d'apprendre et de la capacité à s'épanouir.

Une école républicaine

La devise républicaine au fronton de l'Ecole donne tout son élan à ses actions pédagogiques et éducatrices, bénéficiant pleinement du concours de la laïcité, principe de respect, protectrice des élèves face aux interventions extérieures et vectrice de leur émancipation pour trouver leur place dans la société.

Dans ce contexte, alors que les réseaux sociaux peuvent intensifier la propagation des préjugés et des stéréotypes, notre École s'efforce de lutter contre toutes les discriminations, de promouvoir l'empathie et de partager la culture pour agir au quotidien contre toutes les formes de haines. Un vademecum intitulé Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, mis à jour en juin 2024, est disponible sur Eduscol.

En cette rentrée, l'éducation à la citoyenneté est par ailleurs renforcée. De <u>nouveaux programmes</u> <u>d'enseignement moral et civique</u> sont progressivement mis en œuvre. Ils s'articulent aux projets qui seront menés dans les établissements pour développer les compétences civiques et citoyennes. Ils contribuent à l'ensemble des éducations transversales et participent ainsi au développement de l'engagement de tous les élèves.

Une école universelle

La démarche globale de l'École promotrice de la santé et du bien-être, impulsée à l'échelle nationale depuis 2020, vise à promouvoir ces facteurs déterminants de la réussite scolaire, au plan physique, psychique et social. Un label <u>EduSanté</u> permet ainsi de reconnaître l'action d'une école ou d'un établissement en matière de promotion de la santé. Dans le cadre du suivi de la santé des élèves, depuis la rentrée 2023, les élèves de 5^e, filles et garçons, volontaires peuvent se faire vacciner contre les infections à papillomavirus humains (HPV). Tout personnel souhaitant s'informer et s'engager sur ces questions liées à l'EPSa peut consulter le <u>vademecum</u> national ainsi qu'une page académique dédiée sur <u>Ariane</u>.

Pour améliorer le climat scolaire et le cadre d'apprentissage des élèves, une <u>pause numérique</u> est expérimentée en cette rentrée scolaire. Elle concerne cinq collèges de notre académie et au total 2800 élèves.

Une école inclusive, une école pour toutes et tous

L'académie de Versailles s'attache à mettre en œuvre une politique de réussite de tous les élèves et déploie pour ce faire des solutions diversifiées, telles que la délivrance d'attestations de compétences professionnelles ou l'ouverture de huit nouveaux dispositifs Ulis dans le premier degré et dix dans le second degré. En cette rentrée, un numéro INE (identifiant national élève) est mis en place pour tous les élèves scolarisés dans les établissements du secteur médicosocial afin de permettre un meilleur suivi de leur scolarité et l'usage du livret de parcours inclusif (LPI) se généralise dans les écoles et établissements scolaires.

Une école solidaire

Le respect de chacun et de chacune est essentiel pour permettre à tous les élèves de s'épanouir à l'école, et à tous les personnels d'accomplir sereinement leurs missions.

Dans ce cadre, le <u>déploiement du programme pHARe</u> soutient l'engagement remarquable de tous les personnels dans la lutte contre le harcèlement.

L'accompagnement des personnels est au cœur des missions des inspecteurs et des inspectrices, dans tous les moments de la carrière des professeurs et professeures, des conseillères et conseillers principaux d'éducation. Plusieurs ressources sont à votre disposition sur Ariane pour mieux connaître les différents acteurs et actrices de la prévention et le cadre ainsi que les démarches de la protection fonctionnelle.

Une école émancipatrice

Le Plan académique IL-ELLE-ON, pour une éducation à l'égalité entre les élèves et pour la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dont les LGBTQphobies, est plus que jamais d'actualité. Ces questions concernent en effet tous nos établissements, tant dans les actions menées que dans nos gestes professionnels, nos pratiques dans les champs disciplinaires, les choix d'orientation de nos élèves et les enjeux de vie scolaire. Pour vous accompagner, un pôle de formatrices et de formateurs académiques est à votre écoute et prêt à intervenir au besoin.

L'école doit permettre aux futurs adultes de réussir dans des trajectoires de vie, personnelles et professionnelles, qui ne seront pas toujours linéaires. En cette rentrée scolaire, divers dispositifs d'accompagnement à l'orientation sont pérennisés, notamment <u>la découverte des métiers</u>, le <u>stage de seconde</u> obligatoire et le <u>parcours de consolidation en BTS</u>.

L'Éducation Artistique et Culturelle s'inscrit au cœur des apprentissages et s'appuie sur la mobilisation et la qualification des réseaux dédiés, notamment par le biais de la formation des enseignants; elle repose également sur la conception de projets pédagogiques innovants et renforcés par des partenariats artistiques et culturels ambitieux au sein des enseignements artistiques, des Projets ACTE, des programmes d'excellence. L'ensemble des orientations et des modalités de mise en œuvre figure dans le document de référence EAC 24-25.

Un engagement au service des apprentissages des élèves

Nous partageons l'ambition d'attentes élevées mais réalistes à l'endroit de tous nos élèves, des attentes adaptées à leurs capacités qui les aident à développer leur sentiment de compétence.

Les groupes de besoins au collège

En cette rentrée scolaire, la mise en place des groupes de besoins se caractérise par la souplesse et le pragmatisme. À l'écoute de vos besoins et de la complexité de vos contextes, les inspecteurs et les inspectrices vous accompagnent dans la continuité de l'année écoulée. Nous sommes à vos côtés pour soutenir votre travail en équipe, notamment autour de la caractérisation des besoins des élèves, de la définition des groupes et de leur flexibilité, de la mise en œuvre de la différenciation et des pratiques d'évaluation, de l'évolution des conseils de classe et de la fonction de professeur principal, ou encore de l'explicitation des démarches et des dispositifs adoptés auprès des élèves et des familles. Toutes les disciplines ont vocation à éclairer ces enjeux majeurs dans le parcours de réussite des élèves et à y contribuer.

Les évaluations des acquis des élèves et leur exploitation

À l'appui et en complément des pratiques d'évaluation des professeurs, les tests de positionnement et les évaluations nationales enrichissent l'analyse des acquis des élèves et participent de la définition des stratégies d'accompagnement des élèves en fonction de leurs besoins. Les inspecteurs et inspectrices vous accompagnent en établissement dans l'exploitation de ces données et des résultats aux examens, qui peuvent contribuer à nourrir votre stratégie collective en réponse aux problématiques et aux dynamiques spécifiques de votre établissement. Des <u>études et statistiques des résultats aux examens</u> dans notre académie sont réalisées par la DAPEP et accessibles sur Ariane.

Renforcer ses stratégies d'enseignement

La stratégie d'<u>enseignement explicite</u> articulée autour de <u>phases caractéristiques</u>, est peu utilisée alors que la recherche montre son efficacité : élévation de la moyenne, réduction des écarts et diminution de la corrélation avec l'origine sociale de chaque élève.

Cette stratégie d'enseignement qui sécurise des apprentissages ciblés, vient bien entendu en complément d'autres approches et enrichit la mallette pédagogique de l'enseignant : l'<u>usage du numérique éducatif</u> peut, par exemple, s'inscrire dans la démarche.

Afin d'aider les équipes à la mettre en œuvre, un groupe de travail académique interdisciplinaire produit des ressources et réalise un accompagnement en proximité.

Opportunités et enjeux du numérique

Les manuels scolaires numériques libres, produits dans le cadre d'un partenariat entre les académies franciliennes et la région Île-de-France, sont accessibles depuis <u>l'ENT des lycées</u> ou en version publique <u>sur le site de la Région académique</u>.

Nous vous invitons à découvrir le site https://ia.ac-versailles.fr dédié aux enjeux pédagogiques de l'intelligence artificielle (IA). Il actualise régulièrement les ressources sur ce champ récent et mouvant et indique des formations pour à la fois questionner et intégrer l'IA à vos pratiques, quelle que soit votre discipline.

La culture comme découverte et pratique

La découverte des textes théâtraux et le renforcement de la pratique théâtrale, l'enseignement de l'histoire des arts contribuent à la construction et à l'appropriation d'une culture à la fois fondatrice et ouverte, forte de repères et attentive aux questions des élèves. Ils favorisent la mise en œuvre au collège de projets et d'initiatives pédagogiques permettant de cultiver le recul et l'esprit critique dans la formation aux images et de donner toute leur place à l'émotion esthétique, au corps et à la créativité dans les apprentissages des élèves.

Un engagement en faveur du développement et de la reconnaissance des compétences professionnelles

L'inspection souhaite vous accompagner dans le déploiement de toutes vos compétences et la construction de votre parcours : nous mesurons combien cela contribue à la qualité des gestes professionnels du quotidien et à l'efficacité de notre système éducatif au service de tous les élèves.

La formation continue, un levier essentiel du développement professionnel

L'école académique de la formation continue vous propose une offre de formation qui vous accompagne à chaque étape de votre carrière, consultable sur le <u>portail EAFC</u>. Les efforts ont porté à la rentrée 2024 sur l'anticipation des dates et lieux des formations proposées, sur leur hybridation, ainsi que sur un renforcement du lien avec les situations de travail.

Valider et certifier ses compétences pour évoluer

Nous vous encourageons notamment à vous saisir des offres donnant accès aux concours internes ou à des certifications telles que le <u>CAFFA</u>, les <u>certifications complémentaires</u> DNL, Arts, FLS, le CAPPEI, etc. Toutes constituent une reconnaissance de vos compétences particulières et un argument à faire valoir dans la perspective d'une évolution de carrière. Enfin, nous rappelons aux professeurs et CPE titulaires les opportunités d'accompagnement qui s'offrent à elles et eux pour l'accès aux fonctions de cadres, et aux non titulaires qui le souhaitent pour l'intégration dans les différents corps de fonctionnaires.

Le développement de réseaux professionnels de proximité

Nous remercions tous ceux et toutes celles d'entre vous qui s'engagent en tant que tuteurs et tutrices pour accompagner les personnels stagiaires ou contractuels à leur entrée dans le métier. Les conditions d'accueil de nos collègues sont en effet un élément essentiel de leur satisfaction et de leur épanouissement au travail. Les échanges réguliers entre vous permettent également d'asseoir et d'enrichir les compétences professionnelles déjà présentes.

Nous exprimons également toute notre reconnaissance aux collègues engagés dans le mentorat à l'endroit des néo-titulaires, ainsi qu'aux formateurs et formatrices académiques qui jouent un rôle essentiel pour actualiser, dynamiser, aiguillonner les approches didactiques et pédagogiques et les gestes professionnels.

Nous saluons toutes les dynamiques de coopération et de collaboration professionnelle que vous engagez sur les territoires, telles que les <u>LaboMaths</u>, et souhaitons développer plus avant avec vous les lieux d'échanges de pratiques et de réflexion éducative, disciplinaire et didactique, les espaces de formation partagée et de production de ressources, comme d'expérimentation. La vitalité et l'efficience de nos pratiques tiennent aussi à la cohésion, à la richesse et au soutien de ces réseaux professionnels de proximité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, de vivre une année de partage, riche en expériences et en réussites.

Poursuivons notre engagement collectif en faveur de la réussite et de l'épanouissement de nos élèves!

Les IA-IPR de l'académie de Versailles

LETTRE DE RENTRÉE DES IA-IPR Établissements et Vie scolaire

Les inspecteurs d'académie "Etablissements et vie scolaire" (IA-IPR EVS) de l'académie de Versailles présentent à l'ensemble des équipes leurs vœux d'une excellente année d'exercice professionnel 2024-2025.

L'organisation du groupe des IA-IPR EVS, au niveau académique et territorial, permet la construction de diagnostics d'accompagnements, de conseils et d'évaluations relatifs au fonctionnement des équipes et des EPLE en tant qu'aide et appui au pilotage (en annexe la répartition par bassin).

A cette rentrée, les orientations et dispositifs signalés dans la lettre de rentrée des IA-IPR (ci-dessus) permettent de nouvelles modalités d'action des CPE et des Professeurs Documentalistes auprès des élèves au sein d'un collectif d'établissement, avec enseignants, personnels spécialisés et parents.

Au titre de la spécialité EVS, nous voulons en particulier <u>insister auprès de vous sur les thématiques de</u> <u>l'engagement et de la créativité mises en valeur par la circulaire de rentrée</u>.

L'engagement est au cœur du nouveau programme d'EMC qui insiste sur la capacité d'acteur des élèves et sur l'implication qui doit leur être permise tant dans des actions de prévention que dans des projets qu'ils réaliseront. Articulée à la mise en œuvre concrète des valeurs de la République, la pédagogie de projets ancre les apprentissages des élèves dans un vécu qui renforce la solidarité des personnes (élèves et adultes), la cohésion autour de pratiques et références communes, l'estime de soi. Il s'agit de permettre aux élèves de mieux connaître leur monde mais aussi de pouvoir y agir ; c'est pourquoi l'EMI joue un rôle essentiel au sein de la culture numérique et que la prévention et la lutte contre le harcèlement continuent d'être prioritaires.

La créativité se développe en contribuant à l'ouverture aux autres et au monde. Le Professeur Documentaliste dispose avec le CDI, à envisager également hors les murs, d'un dispositif performant pour s'adresser aux élèves, accompagner leurs demandes, valoriser leurs productions. Le CPE dispose de nombreuses possibilités d'action pour favoriser la citoyenneté participative, pour faire vivre les instances consultatives, favoriser les partenariats. Enfin, Professeurs Documentalistes et CPE pourront contribuer à enrichir les choix d'orientation des élèves par une information sur les métiers et la politique de stages en 3ème et en 2nd.

<u>Engagement et Créativité sont l'antidotes pour lutter contre l'assignation scolaire et pour contribuer à l'émancipation de chacun</u>. Nous savons combien vous voudrez vous impliquer en ce sens; les animations de bassin proposées cette année entrent directement dans cette dynamique:

- > Thématiques commune CPE et Professeurs Documentalistes : Comment construire et faire vivre le collectif ?
- ➤ Thématiques pour les CPE :
 - →Thématique obligatoire : Formation des AED à la laïcité.
 - →Thématiques proposées :
 - Accompagner l'évolution professionnelle des AED,
 - Prévention et gestion des situations de violence,
 - La conduite d'entretiens.
- > Thématiques pour les Professeurs Documentalistes :
- → Thématique obligatoire : Les enjeux et outils de l'IA pour le professeur documentaliste (niveau 1 et 2 selon que la thématique a été choisie ou pas cette année par les bassins).
 - → Thématiques proposées :
 - Pratiques pédagogiques en EMI,
 - Partenariats, ouverture culturelle et patrimoniale,
 - CDI du 21ème siècle : innovations pour un CDI hors les murs.

Pour rappel : quatre animations par an dont une thématique commune aux CPE et Professeurs Documentalistes, une thématique obligatoire définie par les IA-IPR EVS pour chaque corps, une thématique à choisir parmi les thématiques proposées par les IA-IPR EVS, une thématique à définir en fonction des besoins et demandes du bassin ou parmi les thématiques proposées par les IA-IPR EVS.

L'équipe des IA/IPR.EVS de l'académie de Versailles

GROUPE DES IA-IPR EVS, ACADEMIE VERSAILLES, 2024-2025

RÉPARTITION DES BASSINS				
Bassins	Communes	IA IPR EVS * = les Correspondants départementaux		
78- St-Quentin-en- Yvelines	Chevreuse, Coignières, Elancourt, Guyancourt, Le Mesnil-Saint-Denis, Magny- les-Hameaux, Maurepas, Montigny-Le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le- Bretonneux	Nathalie GAUDIO *		
78- Rambouillet	Beynes, Bonnelles, Houdan, Jouars-Pontchartrain, La Queue-les-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Montfort-L'Amaury, Orgerus, Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Villiers-Saint-Frédéric	Nathalie GAUDIO		
78- Plaisir - Versailles	Bois-d'Arcy, Buc, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Saint-Cyr-l'Ecole, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Villepreux, Viroflay	Gaëlle PARVILLERS		
78- St-Germain-en- Laye	Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Feucherolles, La Celle-St Cloud, Le Pecq, Le Vésinet, Marly-le-Roi, Noisy-le-Roi, St-Germain-en-Laye	Gaëlle PARVILLERS		
78- Mantes -Les Mureaux	Bonnières-sur-Seine, Bréval, Gargenville, Issou, Limay, Magnanville, Mantes-la- Jolie, Mantes-la-Ville, Notre-Dame-De-La-Mer, Porcheville, Rosny-sur-Seine Aubergenville, Ecquevilly, Epône, Gaillon-sur-Montcient, Les Mureaux, Maule, Meulan	Pascale LE GALL		
78- Poissy-Sartrouville	Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Carrières-sur-Seine, Chanteloup-les- Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Houilles, Maisons-Laffitte, Montesson, Poissy, Sartrouville, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet	Pascal GILLE		
91- Montgeron	Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Draveil, Epinay-Sous-Sénart, Montgeron, Quincy-Sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine, Yerres	Anne-Laure GRANDIAUD		
91- Centre Essonne	Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Ollainville, La Norville, Lardy, Marolles-en- Hurepoix, Montlhéry, St-Germain-lès-Arpajon, St-Michel-sur-Orge, Ste- Geneviève-des-Bois	Corinne SUBILEAU		
91- Sud Essonne	Cerny, Dourdan, Etampes, Etréchy, Guigneville-sur-Essonne, Itteville, La Ferté- Alais, Méréville, Milly-la-Forêt, Saint-Chéron	Julie CLOT-OURGHANLIAN		
91- Massy	Bris-Sous-Forges, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Igny, Les Ulis, Limours, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette	Corinne SUBILEAU		
91- Savigny-sur-Orge	Athis-Mons, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Grigny, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Morsang-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, Viry-Châtillon	Anne-Laure GRANDIAUD		
91- Évry-Corbeil	Ballancourt-sur-Essonne, Bondoufle, Champcueil, Corbeil-Essonnes, Etiolles, Evry-Courcouronnes, Lisses, Mennecy, Ris-Orangis, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Soisy-sur-Seine, Villabé	Pascal GILLE *		
92- Vanves	Chatenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Le Plessis-Robinson, Malakoff, Vanves.	Karine FROMENT		
92- Boulogne- Billancourt	Boulogne-Billancourt, Chaville, Garches, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Saint-Cloud, Sèvres, Vaucresson, Ville-d'Avray.	Marie-Hélène AUBRY		
92- Neuilly- Sur-Seine	Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, La Garenne-Colombes, Levallois- Perret, Neuilly-sur-Seine.	Pierre RUELLO *		
92- Gennevilliers	Asnières-sur-Seine, Clichy, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne.	Pierre RUELLO		
92- Antony	Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Montrouge, Sceaux.	Béatrice de LAVALETTE		
92- Nanterre	Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison, Suresnes.	Marie-Hélène AUBRY		
95- Pontoise	Auvers-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Chars, L'Isle-Adam, Marines, Mériel, Méry-sur-Oise, Parmain, Persan, Pontoise, Saint-Ouen- l'Aumône	Cécile REMAN		
95- Enghien-les-Bains	Beauchamp, Bessancourt, Eaubonne, Enghien-les-Bains, Ermont, Franconville, Le Plessis-Bouchard, Montmorency, Saint-Gratien, Saint-Leu-la-Forêt, Saint- Prix, Sannois, Soisy-Sous-Montmorency, Taverny	Julie CLOT-OURGHANLIAN		
95- Gonesse	Arnouville-lès-Gonesse, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville, Saint-Witz	Emmanuel ROY *		
95- Sarcelles	Bouffémont, Deuil-la-Barre, Domont, Ecouen, Ezanville, Luzarches, Montmagny, Montsoult, Saint-Brice-sous-Forêt, Sarcelles, Viarmes, Villiers-le-Bel	Emmanuel ROY		
95- Argenteuil	Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis, Herblay, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye	Karine FROMENT		
95- Cergy	Bray-et-Lu, Cergy, Courdimanche, Eragny, Jouy-le-Moutier, Magny-en-Vexin, Menucourt, Osny, Vauréal, Vigny	Catherine LION		

COORDONNEES IA-IPR/EVS - ANNEE 2024-2025

Secrétariat : 01.30.83.40.06 Mme Isabelle GIRAULT ce.ipr-evs@ac-versailles.fr

Nom – Prénom	Téléphone	Mel	Bassin
AUBRY Marie-Hélène	06.26.03.11.84	Marie-Helene.Aubry@ac- versailles.fr	Boulogne-Billancourt Nanterre
CLOT-OURGHANLIAN Julie	06.45.42.10.58	Julie-Suza.Clot@ac-versailles.fr	Sud Essonne Enghien les Bains
DE LAVALETTE Béatrice	07.88.07.39.65	Beatrice.De-Lavalette@ac- versailles.fr	Antony
FROMENT Karine	06.29.13.61.19	Karine.froment@ac-versailles.fr	Argenteuil Vanves
GAUDIO Nathalie	06.27.67.29.84	nathalie.gaudio@ac-versailles.fr	Rambouillet St Quentin
GILLE Pascal	06.20.48.31.73	pascal.gille@ac.versailles.fr	Evry-Corbeil Poissy-Sartrouville
GRANDIAUD Anne-Laure	06.25.15.72.58	anne-laure.grandiaud@ac- versailles.fr	Montgeron Savigny sur Orge
LE GALL Pascale	06.43.78.89.32	Pascale.Le-Gall@ac-versailles.fr	Mantes-Les Mureaux
LION Catherine	06.27.73.70.02	Catherine.lion@ac-versailles.fr	Cergy
PARVILLERS Gaëlle	06.45.42.57.67	Gaelle.Parvillers@ac-versailles.fr	Plaisir-Versailles St Germain en Laye
REMAN Cécile	06.07.99.83.45	Cecile.Reman@ac-versailles.fr	Pontoise
ROY Emmanuel Coordinateur	06.68.22.50.31	emmanuel.roy@ac-versailles.fr	Gonesse Sarcelles
RUELLO Pierre	06.20.48.23.99	Pierre.Ruello@ac-versailles.fr	Gennevilliers Neuilly sur Seine
SUBILEAU Corinne	06.19.31.45.93	Corinne.Subileau@ac- versailles.fr	Centre Essonne Massy